

## La concertation citoyenne et scientifique

En 2015, à la demande du Ministère chargé de la Santé, l'Institut national du cancer a organisé une large concertation pour faire évoluer le dépistage du cancer du sein.

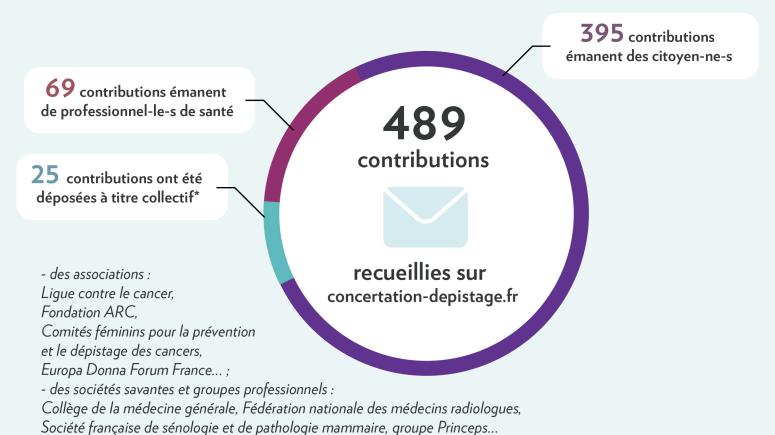
Pendant un an, citoyen-ne-s, professionnel-le-s de santé, associations et institutions se sont exprimés notamment sur trois grandes thématiques :

Intérêts et limites du dépistage

Organisation du dépistage

**Objectifs** du programme de dépistage

## 1 - Les contributions



# 2 - Les avis collectifs

### 27 femmes formées et mobilisées

Conférence de 27 citoyennes

pour débattre, proposer et rendre un avis collectif



### 18 professionnel-le-s

Conférence de 18 professionnel-le-s

### des secteurs sanitaire et social formés

et mobilisés pour débattre et rendre un avis collectif

Comité technique sur le dépistage



#### 21 experts du dépistage du cancer du sein

## ont rendu un avis collectif



• Présentation des trois avis collectifs, de la synthèse des contributions numériques et débat public

3 - Le débat public de clôture

#### Rédigé à l'issue de la réunion publique nationale de clôture et après l'analyse de l'ensemble des contributions, des avis et des auditions complémentaires, il a été remis à la ministre en charge de la Santé.

4 - Le comité d'orientation

rend son rapport final



complémentaires

d'experts

Expertise des membres : sciences sociales, droit, santé publique, médecine générale,



pour faire évoluer le dépistage du cancer du sein.

Nourri des recommandations du comité d'orientation, un plan d'actions national est en cours d'élaboration



Des mesures concrètes pour améliorer le dépistage du cancer du sein.